

LA VOIX DU NORD

VENDREDI 2 MARS 2018

Cambrésis

PENSEZ-Y

LE CIRQUE À CAMBRAI
Le cirque Luna Zavatta a pris ses quartiers sur le parking de la zone commerciale Cora, près du magasin Boulanger. Représentation aujourd'hui à 16 heures. Deux places adultes achetées et loge donnent droit à une place enfant offerte.

BONJOUR

GAZON (PAS) MAUDIT. Une enquête de l'émission *Envoyé spécial* diffusée sur France 2 le jeudi 22 février était consacrée aux dangers potentiels des petites billes en caoutchouc – appelées granulats – utilisées pour stabiliser les pelouses synthétiques des terrains de sport. Sans surprise, le reportage a fait beaucoup de bruit dans les enceintes sportives. Il a également eu un écho dans nos communes. À Cauroir notamment, qui a inau-

guré en grande pompe son nouveau city-stade à la fin de l'été. Le maire, Benoît Dhordain, a saisi la balle au bond dans le bulletin municipal distribué ce week-end et rassuré tout le monde. À la fin de la feuille annonçant les grandes manifestations programmées en 2018, il a indiqué ceci : « Sachez que notre city-stade n'est pas concerné : le tassement est fait avec du sable. Rien de plus naturel. » Ouf ! ■ S. P.

Météo

Matin -2°C



Après-midi -1°C



Demain

Matin -2°C



Après-midi 7°C



Le point sur les travaux menés rue Colvet et sur la RD 157



La rue Colvet doit changer de physionomie.

CAUROIR. À l'initiative du maire Benoît Dhordain, cette réunion s'est tenue en présence des représentants du SIDEDEC, du cabinet d'études PADE et du Département. Une trentaine de riverains ont répondu à l'invitation. Rue Colvet et sur la RD 157, les travaux doivent débuter courant mars et se poursuivre jusqu'en novembre. Avec pour objectif une circulation apaisée, la physionomie de ces artères de circu-

lation va plus que changer.

TROIS PHASES

Ces travaux devraient se dérouler en trois phases : de la mi-mars à la mi-mai, enfouissement des réseaux ; au mois de juin, renforcement des chaussées ; de juillet à septembre, réfection de trottoirs, mise en place de la signalisation liée aux aménagements de sécurité (incluant la création de passages piétons) et intervention sur

l'éclairage public. Viendront ensuite les raccordements et branchements. Pour minimiser la gêne, les riverains seront tenus informés par courrier des différentes étapes du chantier. Au moment du renforcement des chaussées, il sera mis en place un dispositif de circulation alternée ou une déviation.

À l'issue de la réunion, les riverains ont pu poser leurs questions. ■ J.-M. B. (CLP)